

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 14 JUIN 2012

Le 14 juin 2012 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 9 h, la vingt-sixième réunion (2^e réunion en 2012) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Michel Côté, citoyen et président
- √ Monsieur Marcel Bélanger, président de la SOGERM
- √ Monsieur Steve Girard, conseiller du district #6
- √ Monsieur Olivier Banville, directeur du service de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, MRC de Matane
- √ Monsieur Dany Giroux, directeur du service de la gestion du territoire et urbaniste à la Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane

ÉTAIENT ABSENTS :

- √ Monsieur Pierre Thibodeau, préfet de la MRC de Matane
- √ Monsieur Harold Forbes, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau à la MRC de Matane

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À 9 h 20, monsieur Michel Côté souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 9 février 2012

Le procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2011 est lu et adopté à l'unanimité des membres qui étaient présents.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 9 février 2012

Au point 3, Caroline Ratté mentionne que les lignes directrices relatives aux écocentres n'ont pas encore été publiées et que, par conséquent, la demande formelle à envoyer au MDDEP pour régulariser la situation de l'écocentre, considéré comme un centre de tri, n'a pas encore été envoyée.

Concernant la modification du décret du L.E.T., Caroline Ratté nous informe que le point 6 du procès-verbal du 16 décembre 2009 était inexact quant aux heures d'ouverture du L.E.T. Le décret permet l'ouverture du L.E.T. le samedi de 8 h à 12 h. Les membres du comité conviennent à l'unanimité à ce que le L.E.T. demeure ouvert le samedi de 7 h à 17 h du 1^{er} mai au 31 octobre et de 8 h à 17 h du 1^{er} novembre au 30 avril. Ils consentent également à ce que Caroline Ratté, secrétaire du comité, fasse parvenir au nom du comité une lettre au MDDEP pour l'informer de sa position.

Au point 3, Caroline Ratté nous informe que nous n'avons pas encore obtenu l'autorisation pour l'utilisation de résidus de nettoyage des rues et de résidus de regards et puisards comme matériel de recouvrement journalier au L.E.T.

Au point 3 toujours, Caroline Ratté mentionne qu'elle n'a pas obtenu l'information quant à la responsabilité de la Ville si la clôture du bassin d'accumulation du lixiviat demeure ouverte. Michel Côté nous indique que la clôture du bassin d'accumulation du lixiviat était fermée lors de ses dernières visites au L.E.T.

Au point 6 b), Olivier Banville nous informe que la MRC de Matane a comme projet de mettre en place un comité pour régler la problématique des amoncellements de détritux à certains endroits. Ce projet devra être entériné par le Conseil des maires.

Au point 6 c), Caroline Ratté nous informe que le nettoyage des pompes et conduites de SP-1 a été effectué et qu'une des pompes à lixiviat était brisée. Elle nous informe également que des démarches ont été entreprises pour modifier le voltage disponible à la station de pompage. Cette modification permettrait la mise en place de pompes en acier inoxydable et devrait prolonger la durée de vie des pompes.

4. Rapport annuel L.E.T. 2011

Puisque le rapport annuel 2011 du L.E.T. n'avait pas été envoyé aux membres du comité, il est convenu de reporter ce point à la prochaine réunion du comité. Caroline Ratté effectue tout de même un bref survol du rapport annuel. Caroline Ratté enverra le rapport annuel aux membres du comité par courriel.

Les membres du comité s'interrogent sur les moyens possibles de diminuer les quantités de gros rebuts enfouis. Il est entre autres question d'une collecte spéciale pour les matières pouvant être récupérées à l'écocentre.

Caroline Ratté informe les membres du comité qu'un avis de non-conformité concernant le rapport annuel a été reçu. L'avis de non-conformité est lu aux membres du comité et chaque point est commenté.

5. Campagne de sensibilisation 2012

Olivier Banville et Caroline Ratté résumant les actions qui sont prévues pour la saison estivale : porte-à-porte dans les municipalités où le taux de récupération est inférieur aux autres, porte-à-porte dans les bâtiments à logements multiples, la tenue d'activités lors d'événements spéciaux, des publicités radio, des publicités au cinéma, des dépliants sur l'herbicyclage et le compostage, la distribution de composteurs à prix modique par la MRC. L'accent sera mis sur la gestion de la matière organique et la gestion des gros rebuts (écocentre et problématique des dépôts sauvages).

Steve Girard nous propose d'effectuer des publicités à la télévision conjointement avec les villes de Mont-Joli et de Rimouski.

6. Règlement sur la responsabilité élargie des producteurs

Caroline Ratté mentionne que le gouvernement provincial a adopté un règlement dont la mise en œuvre débutera le 14 juillet 2012. Ce règlement impute aux entreprises la responsabilité des produits qu'elles mettent sur le marché, et ce, jusqu'à la disposition finale de ceux-ci.

Pour la première année, les ordinateurs et périphériques, les téléviseurs, les téléphones de toutes sortes et les piles sont assujettis à ce règlement. D'autres produits devraient être ajoutés dans les années futures. Il s'agit principalement de résidus domestiques dangereux.

Les membres du comité s'interrogent sur la possibilité de récupérer le plastique agricole.

7. Traitement de la matière organique

Caroline Ratté informe les membres du comité que la Ville de Matane a donné un mandat à Solinov pour réaliser une étude de faisabilité pour le traitement de la matière organique résiduelle. Aucune décision n'a encore été prise quant au mode de traitement de la matière organique ni quant aux modalités de

collecte. Les résultats de l'étude pourront être transmis aux membres du comité lors de la prochaine réunion.

8. Varia

a) Statistiques janvier à mai 2012

Les statistiques sont remises aux membres du comité.

b) Commission environnement de l'Union des municipalités du Québec

Steve Girard nous informe que les amendes seront dorénavant plus élevées pour les infractions de nature environnementale.

Il nous mentionne également que l'Union des municipalités du Québec a demandé au ministre de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs de reporter l'échéance pour l'implantation de la collecte à 3 voies.

9. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le jeudi 13 septembre 2012 à 9 h.

10. Levée de la réunion

L'assemblée est levée à 10 h 40.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
à l'environnement et au développement durable
Ville de Matane